

*"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"*

*François de Civille*



# LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin d'Informations

Décembre 2018

## Edito



## Le centenaire de l'Armistice...

Chers Amis,

Lundi 11 novembre 1918 à 11 heures, à Bois-Héroult, comme dans toute la France, les cloches des églises sonnent à la volée.

Au front, les clairons sonnent le « Cessez-le-Feu ». La « Marseillaise » jaillit à pleins poumons des tranchées. L'Armistice a été conclu le matin entre les Alliés et l'Allemagne.

Maire de Bois-Héroult, le lieutenant de Civille fut mobilisé en 1914 et les affaires municipales furent confiées à son adjoint Bénigne Amédée Caron qui dut créer un comité d'action agricole pour faire face aux travaux des champs, la trentaine de jeunes gens mobilisés faisant terriblement défaut.

Cette guerre longue de quatre ans laisse derrière elle neuf à dix millions de morts et six millions de mutilés. Les Héroldiens, quant à eux, pleurent sept de leurs enfants morts pour la France : Léon Auvray, Léon Beuvain, Marcel Cirasse, François de Civille, Albert Duval, Alexandre Gruet et Marius Lefebvre.

Pour leur rendre hommage un monument aux morts fut érigé le 16 avril 1920 dans le cimetière d'après les plans d'André Lefort, architecte rouennais. Il fût financé par une souscription à laquelle participèrent 89 familles du village. Une association réunissant les 32 soldats de la commune mobilisés était formée le 6 novembre suivant. Présidée par Paul Jacquet, il se chargea d'organiser un banquet annuel pour le 11 novembre. Ainsi, la participation des habitants de Bois-Héroult à la libération de la France et au devoir patriotique ne sera jamais oubliée.

Une plaque commémorative « aux enfants de Bois-Héroult morts pour la Patrie » fût placée dans le cœur de l'église du village avec la mention « requiescant in Pace ». En 1920 le cantonnier de la commune, Mr Cirasse, fit rapatrier le corps de son fils Pierre-Marcel tué près de Vauquois (Meuse) le 23 février 1916. Le 11 novembre 2018, lors de la cérémonie

du centenaire devant le monument aux morts, nous avons pu assister à la bénédiction de la tombe de Pierre-Marcel Circasse par le Père Olivier Prodhomme des Missions Étrangères. Cette tombe avait été entretenue et fleurie par notre cantonnier sous la responsabilité de la Mairie et du Président des Anciens Combattants. Preuve d'une continuité de mémoire à travers les générations.

Malgré la mort du dernier « poilu » français, en 2009, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre et les cérémonies rituelles devant les monuments aux morts sont des évènements importants pour que se perpétue l'histoire.

*Poilus de Bois-Héroult morts pour la France*



Edouard de LAMAZE  
Maire  
Conseiller régional de Normandie



# AGENDA

## AGENDA DU MAIRE-CONSEILLER RÉGIONAL ET DES ADJOINTS AU MAIRE

### 27 mars 2018

Première réunion OT Normandie-Caux-Vexin,  
dont Edouard de Lamaze est Président, à la Rue Saint-Pierre.

### 6 avril 2018

- CA et AG du FRAC Normandie Rouen
- Commission des Finances de Bois-Hérault avec Mme Jegat
- Après-midi : Permanence municipale et régionale  
et Conseil municipal

### 9 avril 2018

- Assemblée plénière du CR à Rouen
- Conseil communautaire à Préaux avec Mme Coeffier

### 27 avril 2018

Permanence municipale et régionale

### 21 mai 2018

Journée du clocher à Bois-Hérault

### 26 mai 2018

Visite de Mr Sébastien Lecornu, Ministre d'État auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour inauguration du projet global de transition écologique et solidaire

### 4 juin 2018

Conseil Communautaire avec Mme Coeffier à Malville

### 18 juin 2018

Assemblée plénière de CR au Havre

### 25 juin 2018

Réunion conclusive du contrat Région / Inter-Caux-Vexin à Buchy

### 2 juillet 2018

Visite à l'Abbaye de Saint-Wandrille avec les Présidents du Conseil départemental et du Conseil régional.  
CA Lycée Delamare-Deboutteville à Forges-les-Eaux

### 3 juillet 2018

Conseil communautaire à Anceaumeville avec Mme Coeffier

### 13 juillet 2018

Fête Nationale à Bois-Hérault : repas et feux d'artifice

### 14 juillet 2018

CODIR OT Normandie-Caux-Vexin

### 21 juillet 2018

- CA du FRAC à Sotteville-lès-Rouen
- Permanence municipale et régionale
- Conseil municipal de Bois-Hérault

### 31 août 2018

Permanence municipale et régionale

### 2 septembre 2018

Fête du village de Bois-Hérault

### 15 & 16 septembre 2018

- Journées du Patrimoine
- Concert du Chœur des Hommes de Rouen à l'église,  
le 15 septembre en soirée

### 5 octobre 2018

CA du FRAC à Sotteville-lès-Rouen

### 15 octobre 2018

Plénière du Conseil régional à Rouen

### 19 octobre 2018

Visite du chantier financé par la région,  
au lycée Delamare-Deboutteville à Forges-les-Eaux

### 30 novembre 2018

- CODIR OT Normandie-Caux-Vexin à la mairie de Vieux-Manoir
- Conseil municipal



## AVIS A LA POPULATION

### CALENDRIER DES EVENEMENTS 2019

#### 20 janvier 2019

Vœux du Maire

#### Juin 2019

Foire à tout  
*Date à confirmer*

#### 13 juillet 2019

Feu d'artifice et repas



## CARNET

Nos plus chaleureuses félicitations  
à Monsieur et Madame  
Marcel Coeffier  
qui ont célébré leurs noces d'Or  
le 1<sup>er</sup> octobre 2018 !





# FACEBOOK DE BOIS-HEROULT

## UNE VISITE OFFICIELLE...



Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État de la transition écologique et solidaire, lance le 26 mai 2018 le projet de transition écologique de Bois-Héroult « Site patrimonial remarquable ».

## DES FÊTES...



Feu d'artifice du 13 juillet  
et repas moules-frites pour la Fête Nationale

Fête du village le 2 septembre 2018  
Randonnée dans la commune...

...et à la Motte Viking

## La Fête des voisins



Rue du Château

La Quesne

Chemin des Ecureuils

Mont Rouvel

## DE LA CULTURE...



Carte postale de la Pieta de Lourdel, sculpteur normand du XVIIème siècle, avant la découverte de sa polychromie d'origine lors de sa restauration



Concert « Le Chœur des hommes », de Rouen pour les journées du Patrimoine le 15 septembre 2018 dans l'église de Bois-Héroult

## DU CHANT...



Barbecue

## DE LA GYMNASTIQUE...



Le Club

## DE LA MÉMOIRE...



Gâteaux commémoratifs du 11 novembre 1918



Les anciens combattants



Le chœur des enfants chantant La Marseillaise



# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 6 AVRIL ET 20 JUILLET 2018

(Pour le compte-rendu intégral, merci de vous rendre sur le site [www.bois-heroult.fr](http://www.bois-heroult.fr))

### Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 06 avril 2018

Avant de commencer l'ordre du jour, Madame Eliane COEFFIER, en sa qualité de Présidente du CCAS, indique qu'il a été recensé les personnes de la commune âgées de plus de 80 ans afin de leur manifester notre attention.

Madame France LEFEBURE, 89 ans doyenne Madame Christiane LESEIGNEUR, 90 ans Monsieur Gilbert CARPENTIER, 81 ans Monsieur Jacques LOISEL, 80 ans Monsieur André PERIERS, 82 ans Monsieur Gabriel de BROGLIE, 87 ans Madame Diane de BROGLIE, 86 ans.

### DÉLIBERATION N°2018/19

#### 1° Soutien du Conseil Municipal à l'implantation du projet de méthanisation ADMA sur la commune de Bosc-Édeline.

#### 2° Prise en charge par la commune de Bois-Héroult de l'étude détaillée de raccordement du projet de méthanisation ADMA.

Messieurs Hubert LESEIGNEUR et Yves TROLET ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants (7) confirme son soutien à l'implantation du projet sur la commune de Bosc-Édeline dans la condition validée par le Conseil Municipal de Bosc-Édeline à savoir :

- l'achat partagé entre les deux communes d'un terrain de 1 ha 74 a pour la somme de 27 000,00 euros hors frais et bénéfice d'un loyer annuel versé par ADMA qui est fixé à 3 000,00 euros partagé à égalité par commune avec droit de préemption réciproque en cas de cession à un tiers.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants (7) que cet achat de terrain et cette promesse de location à ADMA

seraient conditionnés au résultat concluant de l'étude de faisabilité du projet ADAM attendu pour fin juin prochain.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des votants (7) qu'une fois l'étude de réalisation du projet ADMA lancée (après fin juin) cet achat et promesse de location soient conditionnés à l'obtention des éléments suivants :

- 1° Permis de construire purgé de tout recours,
- 2° L'ensemble des contrats de fournitures de biomasse,
- 3° L'ensemble des autorisations administratives (ICPE, plan d'épandage, études complémentaires éventuelles) validé par un arrêté préfectoral purgé de tout recours,
- 4° Le contrat d'achat de biométhane,
- 5° Le financement global de l'opération.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants (7) donne son accord pour la prise en charge par la commune en 2018 de l'étude détaillée de raccordement GRDF du projet de méthanisation ADMA sous réserve que la commune bénéficie en 2018 des subventions du SDE76 et éventuellement de l'ADEME NORMANDIE.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions,

Et de signer tous les documents relatifs à cette opération.

### DÉLIBERATION N°2018/020

#### Arrêt du projet de révision par modalité simplifiée du PLU et clôture de la concertation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- 1° clôt la concertation engagée pendant le déroulement des études,
- 2° arrête le projet de révision par modalité simplifiée du plan local d'urbanisme de Bois-Héroult tel que présenté à la réunion du Conseil Municipal,
- 3° dit que le projet est prêt à être arrêté en conseil communautaire de la communauté de communes Inter-Caux-Vexin.

*Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2018*

### DÉLIBERATION N°2018/021

#### Objet : Caméras de surveillance

Après avoir pris connaissance de la note juridique sur la mise en place de caméras de surveillance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de solliciter trois devis pour l'installation d'une caméra de surveillance à hauteur de la mairie ou le cas échéant au cimetière en partenariat avec le domaine du château. Des renseignements seront pris auprès de la préfecture et du département pour l'obtention de subventions.

### DÉLIBERATION N°2018/024

#### Devis travaux

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise BACHELOT située à CATENAY concernant :

- 1° remise en état du plafond de la cuisine de la salle des fêtes suite à un dégât des eaux qui s'élève à la somme de 601,40 euros hors taxes soit la somme de 721,68 euros toutes taxes comprises.

- 2 ° remise en état d'un mur intérieur dans le logement communal situé au 583, rue du château qui s'élève à la somme de 910,00 euros hors taxes soit la somme de 1 092,00 euros toutes taxes comprises.

#### Déplacement stèle au Mont Rouvel

Le Conseil Municipal est d'accord pour le bornage de la parcelle cadastrée section AB n°99 appartenant à Monsieur Roger SICAULT, parcelle de terrain louée à Monsieur Frédéric VATELIER de prendre que 4 m sur 10 m (les 4 m en profondeur en parallèle de l'axe de la route). Monsieur Hubert LESEIGNEUR est mandaté pour rencontrer le géomètre et Monsieur Frédéric VATELIER à cet effet.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### TÉLÉPHONES UTILES

- Pompiers : 18 • SAMU : 15 • Police : 17
- Buchy Ambulance: 02 35 34 43 79
- Centre anti-poisons : 02 35 88 44 00
- Médecins : P. Duret : 02 35 34 09 36, M-C. Monnoye : 02 35 34 09 36, Mmes Natis et Lebourg : 02 35 34 41 41
- Cabinet vétérinaire Les Cateliers : 02 35 77 0419
- Pharmacie : Coutel-Herrou-Vandecandeleare : 02 35 34 40 41
- CMS 316 - Le Clos de l'Eglise 76750 Buchy : 02 35 34 31 06
- Assistantes Sociales : Mme Lemoine, Mme Lateurtre, Mme Guy, Mme Vitaux

- Consultation nourrisson : Dr Viel
- Conseillère en économie sociale et familiale : Mme Levacher
- Conseillère ESF-APA : Mme Naneix
- Banque alimentaire : distribution de colis. Dépôt des demandes en Mairie Ancien Centre de Secours, Mme Robinet, 1 jeudi sur 2 de 16h à 16h30.
- Service de car - VTNI : plusieurs allers-retours par jour Buchy-Rouen (A/R : 4 €).
- Location de salle (Commune uniquement) Mme F. Bertin-Carpentier : 06 47 58 89 39

- ADMIR (Association d'aide aux personnes âgées) Mme Soulas, Présidente : 02 32 93 90 90
  - Lundi : 10h à 12h
  - Jeudi : 14h à 16h

- OUVERTURE DE LA MAIRIE :  
Mardi et vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30

- PERMANENCE DES ADJOINTS :  
Mardi : 14h-16h

- PERMANENCE DU MAIRE :  
Samedi matin et dernier vendredi après-midi du mois, sur rendez-vous.  
Tél. : 02 35 34 44 37  
E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr